

# CHALLENGE TRIAL UFOLEP INTER REGIONS

## Catégorie Buggy

### REGLEMENT PARTICULIER

33240 SAINT LAURENT D'ARCE, GIRONDE

Le samedi 15 & le dimanche 16 octobre 2011

ASSURANCE : conforme à la législation en vigueur APAC

ENGAGEMENTS : Ouverture le **01 Mai 2011**  
Clôture le **30 Septembre 2011 impératif**  
Les engagements sont à adresser à : **Christophe DUTIL**  
**64 ter, avenue Justin Luquot**  
**33230 COUTRAS**  
→ Mail : [buggychristophel@hotmail.fr](mailto:buggychristophel@hotmail.fr)  
→ Tél : 06 10 22 85 58 → Fax : 05 57 49 10 51

#### Tarifs pour les 2 jours :

Forfait sécurité :.....	40 €	par véhicule (chèque à l'ordre Team Bugs Buggy)
Forfait administratif :.....	30 €	par véhicule (chèque à l'ordre Team Bugs Buggy)
<b>Soit un total de :</b>	<b>70 €</b>	par véhicule
Tarifs à la journée : .....	45 €	

#### CONTROLES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES :

- ✓ sur place le samedi..... de 9h00 à 11h15
- ✓ Briefing pilotes et commissaires..... à 11h30 et 18h30

#### HORAIRES DES EPREUVES :

- ✓ Le samedi..... de 13h00 à 19h00
- ✓ Le dimanche..... de 08 h 30 à 17 h 30  
sans interruption
- ✓ Remise du trophée..... à 17 h 30

RESTAURATION : Samedi soir possibilité restaurant sur réservation  
: Dimanche midi à votre convenance

HEBERGEMENT : si besoin Tél au **06 10 22 85 58** Christophe DUTIL

DIRECTEUR DE COURSE : Muriel CLUZEAU

COMMISSAIRES : Bruno ROCHE, Sylvie DUTIL, Jean-Marie EMIER, Josiane PEZARD,  
Virginie PEGET, Emmanuel MECHAIN, Françoise BORD, Carole PINLAUD, Maggy  
COUZINET, Jessica GATTE, Christine CLAMONT, Céline FUVEL

## **REGLEMENT DU CHALLENGE :**

Chaque zone comporte 3 portes intermédiaires, en cas d'échec à l'une d'elles, possibilité d'aller à la suivante. Le comptage des points s'effectue comme suit :

- échec dans une porte intermédiaire compte 11 points
- aide extérieure (ex. Merlo) dans une porte intermédiaire compte 11 points
- les points des trois portes intermédiaires s'additionnent pour donner le résultat final de la zone, soit au maximum 33 points par zone

La création des groupes de pilotes (5 maximum) se fera par tirage au sort.

Un commissaire chef de zone sera affecté à chaque groupe.

Les pilotes pourraient être amenés à être commissaire.

Le trophée sera remis en jeu chaque année.

Le vainqueur s'engage à :

- Faire inscrire l'année et son nom sur le socle
- Remettre en jeu le trophée l'année suivante
- Promouvoir au cours de l'année l'activité trial auto et buggy Ufolep
- Respecter l'esprit convivial de notre sport
- Adopter une attitude éco-citoyenne (poubelles sur le parc pilote et sur le terrain, tapis ou bâche écologique en cas de mécanique...)
- Si le trophée est remporté trois années consécutives par un même pilote, il lui sera acquit

**Le challenge est ouvert aussi à la catégorie tourisme deux roues motrices et SSV (véhicule possédant carte grise, auto bilan et assurance valide)**

**Ainsi qu'aux Buggys FFSA et FIA avec licence Ufolep pour le pilote**

**L'engagement ne sera pris en compte qu'accompagné de son règlement**

**Une bâche environnementale portant le numéro du passeport du véhicule est obligatoire**

**ATTENTION :** Suite à des directives nationales, tout véhicule non conforme sera exclu de la compétition. Le règlement trial 4x4 auto et buggy 2011 s'applique à ce challenge hormis les spécificités notifiées au règlement particulier.

**Le club organisateur se réserve le droit d'annuler cette manifestation si au 30/09/2011 le nombre de 20 inscrits n'est pas atteint.**